



CAP des Adjointes Administratifs des 10 et 11 JUILLET 2013

DECLARATION INTERSYNDICALE

Les adjoints administratifs, agents de catégorie C, en ont raz le bol !

Aujourd'hui, ils subissent les conséquences dues au retard pris notamment par l'administration, à prendre en compte les revendications portées par la CGT, FO et la CFDT.

Dès le 27 septembre 2012, les cabinets ministériels s'étaient engagés à missionner le CGEDD afin d'établir un rapport sur la catégorie C, destiné à appuyer notamment les demandes d'augmentation des taux. La saisine du Secrétaire général des ministères n'est intervenue que le 21 mars 2013. Pour appuyer les demandes de revalorisation des ratios de promotions, l'administration, avec l'appui des deux ministres, s'est donc trouvée à nouveau sans arguments étayés.

La DRH nous a indiqué la réponse de la Fonction publique par courriel le 4 juillet dernier : « **malgré le soutien de nos deux ministres, la DGAFP et le Budget ont refusé toutes nos demandes d'augmentation des taux pro-pro.** ».

Pourtant la demande était des plus raisonnable : elle consistait à un retour aux taux antérieurs, taux acquis en 2009 par la mobilisation des adjoints administratifs (35% pour l'accès à AAP1, 25% pour l'accès à AAP2) et passage à 100% pour l'accès à AA1, compte tenu de l'écrasement de la grille de salaire et de la volonté d'assurer un minimum de carrière aux AA2 (échelle 3 – recrutement sans concours).

Ce rejet est très lourd de conséquences :

- Une liste d'accès au 8ème échelon contingenté **limitée à 245 noms, soit moins de 21% des agents promouvables**. Cette liste a été extrêmement difficile à établir afin de garantir à l'ensemble des agents concernés le bénéfice du 8ème échelon dans le calcul de leur pension, sans l'assurance d'y être totalement parvenu.
- Des propositions d'avancements sur la base des précédents ratios pro-pro de 2009 au titre de 2013 qui viennent se greffer à d'importants reliquats des propositions de l'année précédente.

Cela limitera pratiquement la CAP nationale, pour les années à venir, à ne valider que des reliquats !

Pour rappel, taux 2009-2010-2011 revendiqués pour 2013 et taux accordés par la DGAFP

	2009 à 2011	2012	2013	2014
AA1	25 %	25 %	25 %	25 %
AAP2	25 %	23 %	21 %	19 %
AAP1	35 %	31 %	27 %	23 %

Les adjoints administratifs attendent toujours la reconnaissance du travail accompli, des efforts consentis, des nouvelles qualifications acquises ! Ils revendiquent une revalorisation salariale, indemnitaire et l'assurance d'un déroulement de carrière attractif.

La CGT et FO refuse d'accompagner l'administration et d'encourager la Fonction Publique et le Budget à sacrifier sur l'autel de l'austérité les adjoints administratifs du METL-MEDDE.

La CGT et FO rappellent au gouvernement et aux ministres l'engagement pris de mettre la priorité sur la catégorie C dès 2013 !

Dans ce contexte de réformes incessantes, la suppression annoncée de l'ATESAT et d'une grande partie de l'ADS, suppression que nos organisations syndicales combattent, impacterait encore lourdement les adjoints administratifs de nos ministères. Le renoncement n'est pas une politique RH !

Les adjoints administratifs, eux, ne renonceront pas !

Pour toutes ces raisons, les représentants des personnels CGT et FO boycottent cette CAP.

Par ce boycott, les représentants des personnels CGT et FO, dans l'action depuis avril 2012, signifient à l'administration, aux ministres du METL-MEDDE, de la Fonction Publique et du Budget, qu'ils continueront, avec leurs organisations syndicales, à défendre les légitimes revendications des adjoints administratifs du MEDDE-METL avec détermination et jusqu'à satisfaction.

	AA1	AAP2	AAP1
Nombre de promouvables	32	1485	1139
<i>Nombre d'agents proposés par les CAP locales</i>	53	476	632
Promotions calculées sur les taux de 2011 avec lesquels ont travaillé les CAP locales	8 *	371	398
Promotions attendues avec les taux de 2013	8	312	308
Postes de promotion perdus en 2013	24*	59	91
Postes de promotion déjà perdus en 2012	-	24	49
Nombre d'agents proposés par les CAP locales qui n'obtiendront pas de promotions en 2013 (reliquats)	45	164	324
Nombre d'agents promouvables en attente de proposition en CAP locales	32	1009	831

** Pour ce niveau de grade l'intersyndicale revendique un taux de 100 % et la suppression de l'échelle 3*

... et combien de postes de promotions en moins en 2014 avec les ratios pro/pro prévus si les adjoints administratifs n'obtiennent pas satisfaction ?

La CGT et FO revendiquent :

- des ratios de promotions à hauteur de 100% pour l'accès au grade d'AA1
- des ratios de promotions à hauteur de 50 % pour l'accès au grade d'AAP2
- des ratios de promotions à hauteur de 50 % pour l'accès au grade d'AAP1
- un véritable débouché en catégorie B à hauteur de 50% du corps
- Une refonte et une revalorisation conséquente de la grille de salaire sur DEUX niveaux de grades
- Une revalorisation du régime indemnitaire à hauteur du plus favorable de celui des adjoints administratifs sur des postes du METL MEDDE

**L'intersyndicale FO - CGT appelle l'ensemble de la catégorie C
à se mobiliser dès la rentrée**

Baisse des salaires – Augmentation du coût de la vie – taux pro-pro insuffisants

Le Mépris ça suffit !

Les élus CGT et FO à la CAP Nationale des Adjointes Administratifs